

*Presenz
que le Pape
envoie aux
Prince Eugene.*

tembre pour la Cour de Vienne. Le même Chevalier est aussi chargé de porter au Prince Eugene de Savoye le *Chapeau & l'Estoc*, ou *Bâton*, dont le Saint Pere fit la benediction dans l'Eglise de *Sancta Maria del Popolo*, le jour de la fête de la Nativité de la Sainte Vierge, 8. Septembre, en consideration de la victoire que ce fameux General remporta sur les Turcs près de Peterwaradin le 5. du mois d'Août dernier: car c'est la coûtume que les Papes fassent de pareils presents à ceux qui remportent des avantages considerables sur les Ottomans; ainsi que le pratiqua le Pape Alexandre VIII. envers Francesco Morosini, Doge de Venise; & Innocent XI. à Jean Sobieski Roi de Pologne, après qu'il eut si fort contribué à la levée du dernier siege de Vienne. Sans rien diminuer à la valeur & au merite de ce Monarque, il paroissoit qu'il auroit été de l'équité & de la liberalité de ce dernier Pontife, (Innocent XI.) de faire un pareil present au celebre Charles V. Duc de Lorraine, qui eut tant de part à la délivrance de Vienne; mais peut-être qu'il n'est pas d'usage à la Cour de Rome de prodiguer de pareilles graces, quoique la dépense n'en soit pas considerable. Ces marques d'honneur restent dans les Familles; & c'est en cela qu'elles different des honneurs de la Chevalerie de la *Toison d'Or*, & de la *Jaretiere*; puis qu'après la mort de ceux qui en ont été revêtus, leurs heritiers sont obligez de les rapporter aux Cours des Princes qui les avoient données.

III. Comme on a souvent vû que des Capitaines & Maitres de Vaisseaux ont abusé